

# VOUS CHERCHEZ QUELQU'UN POUR RÉNOVER VOTRE MAISON?

Ne prenez pas de risques.



ENGAGEZ UN MEMBRE RENOMARK

*Obtenez un contrat Par écrit, s'il vous plaît !*

et obtenez les résultats que vous voulez.

Association canadienne  
des constructeurs  
d'habitations



# NE PRENEZ PAS DE RISQUES LORS DE L'EMBAUCHE D'UN ENTREPRENEUR.

Renseignez-vous... avant de commencer !

**Par écrit, s'il vous plaît !** vous donne des informations complètes en ligne sur la bonne façon d'embaucher un entrepreneur, et d'éviter les problèmes. Apprenez ce qui suit :

- ✓ *Comment décider qui a les compétences requises pour votre projet*
- ✓ *Que demander un entrepreneur avant l'embauche — et ce que les réponses doivent être*
- ✓ *L'information qu'un devis devrait vous fournir*
- ✓ *Le type de garantie que vous devriez obtenir*
- ✓ *Pourquoi un entrepreneur doit-il avoir une assurance et la couverture des indemnisation des accidentés du travail pour lui protéger contre les risques*
- ✓ *Comment les permis de construire et des inspections veillent-ils à ce que le projet soit légal et sans danger pour vous*
- ✓ *Et pourquoi un contrat écrit est-il essentiel pour votre sécurité financière*

Ne jamais embaucher un entrepreneur à moins que vous obteniez tout d'abord un contrat Par écrit, s'il vous plaît !

[www.chba.ca/contracts-get-it-in-writing](http://www.chba.ca/contracts-get-it-in-writing)

Par écrit s'il vous plaît ! est un service d'information aux consommateurs qui est fourni par l'Association canadienne des constructeurs d'habitations et nos partenaires de partout au Canada, avec l'appui du gouvernement du Canada.

Association canadienne  
des constructeurs  
d'habitations

